

LETTRE AUX ADHERENTS

Bulletin d'information du syndicat CFDT du Groupe Casino

INFOS

Distribution Casino

France

Suite du mouvement du 26 mars 2004



Aujourd'hui, avec un peu de recul sur le 26 mars et le mouvement exemplaire de ce jour là, que pouvons-nous tirer comme enseignement ???

1°/ La mobilisation a été extraordinaire..Très nettement les salariés DCF ont exprimé leur raz Le bol d'être pris pour des outils de production que l'on utilise sans avoir le moindre respect pour leur vie dans et hors de l'entreprise.

2°/ très nettement aussi, les salaires et les conditions de travail restent les préoccupations principales. Le manque de considération est aussi un facteur important de **Raz le bol !!!**

3°/ Les miettes obtenues suite à la mobilisation sont insuffisantes. Nombreux sont les salariés qui nous interpellent pour nous demander de recommencer.

4°/ Les suites à donner à cette action doivent être réfléchies, afin de ne pas faire perdre aux salariés le peu de bénéfice que l'on a pu tirer de ce mouvement. La mobilisation a pu être forte parce que organisée par l'ensemble des organisations syndicales qui composent le paysage syndical de DCF. Sauf la CGC qui est restée critique sur l'action.

Les adhérents et les responsables de cette organisation devront en tirer les conséquences qui s'imposent.

Même si certaines sections de FO sont prêtes aujourd'hui à remettre le couvert, il n'est pas de même pour les responsables nationaux.

Plutôt que de repartir sur une action qui ne pourrait aboutir si elle ne se fait pas de façon commune avec toutes les autres organisations syndicales, il vaut mieux attendre la bonne opportunité.

CELLE-CI NE MANQUERA PAS D'ARRIVER !!!

Nous aurons l'occasion de rappeler à la direction que nous sommes très mécontents de la politique salariale de D.C.F en 2004 mais aussi depuis un certain nombre d'années.

Dans ce numéro :

- 1/ DCF : Mouvement du 26 mars 2004
- 2/ Compte rendu du Comité de Groupe du 23 juin 2004
- 3/ EAYDIS : Mobilisation des entrepôts
- 4/ Infos IMAGICA
- 5/ Infos SERCA
- 6/ DCF : Dossier Mademoiselle RIAN
- 7/ EASYDIS : réponse au Journal Tam Tam (CGT)
- 8/ CAFETERIA : baisse de charges et TVA pour la restauration
- 9/ Coordonnées des Délégués CFDT du groupe Casino

COMPTE RENDU DU COMITE DE GROUPE DU 23 JUIN 2004

Le 1^{er} point à l'ordre du jour porte sur le choix de l'expert comptable. La loi ne permet plus que l'expert du comité soit le même ou presque que celui du patron, il nous fallait changer d'expert.

La CFDT présente le Cabinet Syndex en argumentant que les élus du personnel ont intérêt à avoir une explication des comptes de l'entreprise qui leur soit accessible et qui prenne en compte les intérêts des salariés. Si c'est pour avoir une présentation des comptes identique à celle des actionnaires, nous n'en voyons pas l'intérêt.

Comme d'habitude dans le groupe, FO présente un expert comptable qui est déjà en lien avec ceux de Casino et qui nous fera une explication qui, bien sûr, plaira au patron. Il est choisi par une majorité : FO, CGC, UNSA, AUTONOME, CFTC au détriment du nôtre qui ne recueille que les voix CFDT et CGT.

Une entreprise est pour nous une organisation dans laquelle tous les acteurs, actionnaires, dirigeants et surtout les salariés, contribuent à la création de richesses.

Il serait normal que les salariés puissent être mieux informés et fassent entendre leur avis sur la répartition de ces richesses créées. Mais bon, il faut se faire une raison : nous ne serons entendus que lorsque nous serons plus forts.

Les résultats sont bons. Casino depuis 5 ans a beaucoup grandi et ses bénéfices croissent régulièrement de 10 % à 15 % par an (beaucoup plus que nos salaires).

Toutes les branches et sociétés en France sont en progression et font des profits.

Les résultats d'exploitations augmentent.

La marge d'exploitation est considérée comme bonne si elle est supérieure à 3 %. Elle est un indicateur du travail des salariés.

Hypers	4,1 %
Franprix, Leader Price	8,19 %
Supermarchés Casino	4,2 %
Monoprix	5,7 %
Supérettes	8,8 %

Les autres activités se portent relativement bien.

*Les cafétérias regagnent du chiffre d'affaires et développe R2C (restauration collective)

CA : + 4.3 % **Résultat exploitation** : + 11.7 %.

*Imagica est rentable.

*C. Discount augmente de + de 50 %.

* Seul Komogo est malade et ferme ses magasins.

Le souci de Pierre Bouchut, le jour du comité de groupe, était la réunion qui devait se tenir le lendemain à Bercy avec SARKOZY, le ministre bien aimé ayant pour seule ambition d'être calife, n'a rien trouvé de mieux pour soigner son image que d'annoncer qu'il allait faire baisser les prix de 5 % ; Michel Edouard Leclerc, qui est un as de la communication (pub gratuite), lui emboitant le pas suivi des journalistes avides de coup médiatique.

Malheureusement, dans ce concert, les salariés n'ont pas droit au chapitre et encore moins ceux de la distribution qui, pourtant, savent.

La baisse des prix d'un magasin est toujours payée par quelqu'un et, à Casino, cela fait déjà 5 ans que l'on baisse les prix.

Le niveau des prix joue directement sur le chiffre d'affaires, à la baisse d'abord, puis à la hausse si l'on devient meilleur que la concurrence.

Si tout le monde baissait les prix, tous les magasins baisseront de chiffres d'affaires. Si les actionnaires veulent conserver leurs rétributions, l'état la sienne, reste pour payer les fournisseurs et les salariés.

Le résultat peut être catastrophique d'abord sur les salariés mais, comme nous sommes presque tous au SMIC, cela ne pourra plus baisser donc il ne restera plus qu'à supprimer des emplois :

↳ chez les fournisseurs par les délocalisations,

↳ chez les distributeurs par l'adoption de nouveaux formats de magasins, tel Leader Price.

Si Monsieur SARKOZY réussissait ce qu'il annonce, les résultats pour les salariés de Casino seraient catastrophiques à terme.

Heureusement, cette mesure ne semble, pour le moment, n'en rester qu'à un effet d'annonce, SARKO étant déjà en train de gravir une autre marche vers la gloire. Il nous a déjà oubliés et espérons le, pour longtemps. Lorsque des décisions politiques engagent à ce point des conséquences pour les salariés, il serait normal que leurs représentants soient aussi consultés. C'est en tout cas ce que la CFDT revendique.

Quant à Michel Edouard Leclerc, qui nous fait croire que sa grandeur d'âme lui fait se soucier des consommateurs, nous lui suggérons qu'il se penche avec la même générosité sur les conditions de vie et de travail des salariés Leclerc. Il verra que c'est bien pire encore que chez Casino, Auchan, Carrefour et ce n'est pas peu dire.

La CFDT est intervenue sur GOLD le nouveau logiciel qui va gérer l'ensemble des magasins de Casino et entrepôts. Les sommes en jeu pour développer ce nouvel outil sont telles que dire que cela ne marche pas semble un crime ou même pire. C'est ce que nous avons dit en préalable à notre Directeur Général et nous lui avons dit aussi que cela ne marche pas en entrepôts : à Vienne, à Auxerre et que si l'on démarre le nouvel entrepôt d'Andrézieux sans que cela fonctionne, l'on court à la catastrophe.

La direction nous répond que le choix de Gold est stratégique et que vu les investissements déjà en cours, l'on ne peut pas revenir en arrière. Mais M. Bouchut se rendra sur place pour étudier le problème et prendra les mesures nécessaires pour que cela fonctionne, y compris s'il faut prendre un peu plus de temps.

Pour la CFDT, ces problèmes relèvent peut être d'un manque de compétences et de formation. On veut toujours que cela ne coûte rien, pourtant si la formation et les compétences ont un coût, c'est aussi le meilleur des investissements.

La CFDT fait remarquer que le niveau du résultat d'exploitation de Leader Price et des supérettes est exceptionnel et que de vouloir monter trop haut risque de casser cette trop belle rentabilité.

M. Bouchut pense que l'on peut s'interroger pour les supérettes qui, en 2004, marquent le pas. Par contre, le modèle de Leader Price peut encore progresser tant que les entrepôts ne sont pas saturés et qu'ensuite il faudra créer un autre entrepôt.

La direction nous semble plus sereine si l'arrivée de Wall Mart se concrétise par une OPA sur Carrefour et pense que Casino pourrait en tirer parti.

Sur les hypers, une étude de rentabilité est effectuée rayon par rayon. Il deviendra sans doute plus rentable d'être très bons sur certains rayons et de laisser tomber ceux où l'on ne peut pas être les meilleurs.

Casino a sans doute trop d'enseignes de supermarchés. Monoprix a sa légitimité, son concept répond bien aux centre ville à bon pouvoir d'achat.

Casino, Franprix, Spar, éco-service, petit casino et vival : cela fait trop d'enseignes surtout quand la pub télé sera lancée. Casino réfléchit à cette problématique.

PROJET DE SIEGES SOCIAUX

Le siège de ST ETIENNE est décidé. Il sera construit et regroupera les 13 sites actuels à ST ETIENNE. A PARIS, une étude est toujours en cours pour qu'il n'y ait qu'un seul site au sud-est. A terme, les fonctions supports seront à ST ETIENNE, les fonctions marketing et achats (EMC) resteront à PARIS.

TEMPOSOFT

La direction générale est consciente des problèmes engendrés par ce système. M. BOUCHUT en personne ira visiter des magasins et un audit est en cours. Des décisions pourraient être prises en octobre.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport développement durable a été envoyé à tous les salariés. La CFDT fait remarquer qu'il manque des explications pour que les salariés ne croient pas avoir reçu « Alice au pays des merveilles ». Le ressenti des salariés actuellement peut effectivement leur faire croire que ce rapport ne reflète pas la réalité. Pour être engagé sur certaines de ces actions, la CFDT juge ce rapport comme une bonne chose et il correspond à sa fonction qui est de dorénavant l'image de l'entreprise pour les investisseurs et les autorités public. La CFDT est satisfaite de cette obligation d'apparaître comme acteur positif dans le développement durable est une bonne chose et contribue « un peu » à construire le monde que nous voulons en corrigeant les excès de cette société toujours à la recherche du profit.

AUTRES NOUVELLES EN VRAC

FRANPRIX LEADER PRICE

Casino accroît sa participation dans Franprix en montant à 95 % dans la holding et aussi dans Leader Price en passant de 70 % à 75 %.

Cette opération est assortie de changement dans les engagements de vente et d'achat du reste du capital. Elle semble avoir pour objet de renforcer le partenariat avec la famille Baud qui gère ces sociétés tout en donnant plus de pouvoir et de bénéfices à Casino.;

Cela va sans doute permettre de développer plus Leader Price en France et à l'Etranger et peut-être intégrer Franprix dans les enseignes de supermarchés de Casino qui sont en cours d'étude pour l'instant.

EASYDIS



Easydis vient de vivre un premier semestre 2004 de folie sur les dossiers salaires et surtout sur celui de la restructuration des sites de Molina et Technopole. Lors de ces 2 dossiers, la CFDT a eu mal, en partie avec une certaine organisation syndicale qui comme à l'accoutumée était prête à brader les salariés.

Sur les salaires, la CFDT a appelé à la mobilisation pendant et après la dernière négo. Les salariés ont répondu présents, mais la signature intempestive d'un syndicat a encore une fois ruiné leur espérance et plus grave pour la deuxième année consécutive. Cette même organisation les condamne à une perte de pouvoir d'achat. En 2 ans notre perte est de 6 % par rapport à l'augmentation du SMIC et notre grille de salaire est redevenu une chimère.

Sur le transfert de Molina et la restructuration de technopole, la CFDT a dû sortir les griffes pour éviter aux salariés d'être traités comme des pions et surtout pour obtenir l'application des lois. Notre procédure a permis d'avancer sur le sujet et la direction a revu sa copie. Il reste encore du travail !!!

Mais comment expliquer l'attitude de FO qui était prête à donner un avis favorable lors du CCE alors que sur la liste des salariés fournie par la direction ne figurait que 115 des 162 salariés de Molina sans parler des 100 salariés de Technopole qui n'apparaissaient nulle part.

Oh, pas d'inquiétude, FO a toutefois donné un avis favorable lors du CCE suivant, pourtant tous les salariés ne sont pas encore reclassés.

Pour finir, après nous avoir insulté par voie de tracts, il confirme leur position en donnant un avis favorable sur un bilan social easydis en forte dégradation !!!

Les salariés ont quant à eux choisi leur camp en donnant une écrasante majorité à la CFDT sur les sites stéphanois en février 2004 pour Verpilleux (confirmation et amélioration de la grande victoire du mois de novembre 2003 après que FO ait demandé l'annulation des élections) et en avril 2004 pour Technopole et Molina.

IMAGICA

La CFDT a obtenu enfin gain de cause pour la remise en conformité des règles sur le travail du dimanche et des jours fériés. Nous allons pouvoir entamer un autre chantier pour faire avancer notre statut. Dans cette société, il n'est pas facile de parler du social, la direction étant complètement omni bilée par son résultat. Dernièrement, des salariés d'Imagica, qui participaient à une formation pour leur travail, ont été obligés de coucher à 2 par chambre.

Dossier concernant Mademoiselle RIAN Isabelle (nom d'emprunt) :

Cette salariée travaille à Casino depuis 21 ans (embauche en février 1983)

Suite à une réorganisation et la mise en place de nouvelles méthodes de travail (une de plus), son Directeur l'informe que ces horaires changent et qu'il faudra, dorénavant, que tout le personnel affecté dans son secteur commence à 5 heures du matin.

Melle Rian, n'a pas la possibilité d'être présente au magasin à une heure aussi matinale. Les transports en commun Parisiens, qui la conduisent à son travail ne sont disponibles qu'à partir de 5 heures le matin. Sachant qu'il lui faut 1h30 minimum de trajet pour se rendre de son domicile à son boulot(CQFD)

Pas de problème lui répond son directeur compatissant, vous viendrez travailler en deuxième partie de journée, comme ça vous aurez votre transport en commun à temps Mais, bien sûr, vous ferez toutes les fermetures !

Ce qui implique que cette employée va quitter son poste tous les jours à 21 heures (si tout va bien), qu'elle va ensuite prendre 2 lignes de métro (la ligne 3 et la ligne 7), qu'elle va continuer sa route en prenant le RER « C » et qu'elle finira cette merveilleuse aventure par un BUS.

Elle arrivera chez elle aux alentours de 22h30/23h. Dans la banlieue nord/ouest de Paris (le 93), bien connue pour sa légendaire tranquillité. (Surtout après la tombée de la nuit). Si on rajoute à ça qu'elle doit laisser sa fille seule jusqu'à son retour.

Face à cette situation, la salariée (la bougresse) ne trouve pas mieux que de se mettre en arrêt maladie. (Dépression nerveuse qu'elle dit, traitée à coup de Prosac et le Lexomil)

L'insolente ne trouve pas cette situation des plus propices à son épanouissement personnel, on se demande bien pourquoi ?

Surtout que des événements récents démontrent qu'il n'y a aucun risque à prendre les transports en commun Parisiens et que certains salariés cherchent tous les moyens pour échapper à l'épanouissement par le travail enrichissant que nous proposons nos sympathiques patrons.

SERCA

Toujours beaucoup de difficultés à communiquer et négocier réellement. La direction de cette société n'accepte de discuter que si l'on dit toujours oui et ne se prive pas de nous provoquer à chaque occasion et ensuite de se plaindre que nous sommes trop agressifs.

Jugez qu'après une tentative de licenciement d'un de nos leaders, c'est aujourd'hui un DP qui est en procédure. Vu le dossier, il ne craint pas que l'inspecteur du travail accepte son licenciement mais cela aide à mettre l'ambiance. La CFDT a dû se saisir de la défense de salariés de la plateforme d'Etupes. Cette plateforme était à majorité FO et le DS avait promis aux salariés de mettre en place tous les moyens pour les aider au CCE. Lors du CCE, il a fallu que la CFDT fasse le boulot puisque ce fameux délégué avait, entre-temps, changé d'orientation. Les vendeuses PEM ont été priées de signer un avenant à leur contrat modifiant leurs conditions de rémunérations. Cela a été fait sans respecter les procédures légales de consultation.

Et, aujourd'hui, la cerise sur le gâteau : FO signe avec la direction un nouvel accord d'entreprise qui baisse les salaires, ne respecte pas la législation et la direction va s'offusquer que l'on aille au tribunal. Eh bien tant pis, la CFDT fera encore ce qui faut pour **défendre** les salariés. Pour le dialogue social, il faut être deux à

DROIT DE REPONSE A TAM TAM

Ce journal de la CGT de Juin en page 8 relate le transfert difficile des salariés de l'entrepôt de Molina. Tout ce qui est raconté est à peu près exact. **sauf que seule la CFDT a agit**, avec dossier juridique, intervention de l'inspecteur du travail, réunion avec les directions de Easydis et les relations sociales, etc...

Tout le travail absolument tout le travail de défense des salariés y compris du délégué CGT a été accompli par Hervé, notre DSC avec l'aide des autres DS CFDT et de la CFDT Casino. Cela fait un peu mal au ventre de voir ce travail récupéré pour de la propagande d'une autre organisation.

Les salariés de St-Etienne ne sont pas dupes puisqu'ils connaissent la situation et font confiance à la CFDT qui est plus que majoritaire sur les 3 entrepôts de St-Etienne. Elle détient tous les mandats d'élus à Molina, tous les mandats d'élus à Technopole, tous les mandats d'élus, moins deux à Verpillieux .

Les salariés de St-Etienne ont bien rigolés en lisant cet article, mais cela nous choque que des salariés d'autres départements puissent croire que la vérité est celle présentée dans cette publication.

Nous comprendrons que pour de la propagande l'on puisse se présenter comme les meilleurs.

Mais nous le disons fermement à nos camarades pour être crus il ne faut pas travestir la vérité à ce point, cela peut vous donner une mauvaise image !!!



CAFETERIA

« BAISSÉ DE CHARGES ET TVA POUR LA RESTAURATION »

Le Gouvernement vient d'offrir des cadeaux aux patrons de la restauration.

Baisse des charges sociales, équivalent à 120 € par salarié à compter du 1er juillet 2004, avant la baisse de la TVA qui sera ramenée à 5,5 % au lieu de 19,6 %, y compris pour les patrons des chaînes de Cafétéria donc de notre entreprise CASINO CAFETERIA.

QUELLES SONT LES CONTREPARTIES DE TOUT ÇA ???

Le gouvernement exige la suppression du SMIC hôtelier (revendication de la CFDT depuis 2001) ainsi que la demie valeur nourriture qui sera intégrée dans le salaire de base et du coût horaire qui correspond à 1,53 € de plus.

La CFDT exige les revalorisations des grilles de salaire sur tous les niveaux dans la profession, ce que nous ferons dès la rentrée de septembre.

La CFDT pour les cafétérias attend des engagements fermes pour la création de nouveaux emplois dans l'entreprise comme s'est engagé en signant la lettre d'intention à M. SARKOSY, notre chambre patronale, le SNRPO, que Casino Cafétéria y préside.

La CFDT pour les cafétérias ne manquera pas de proposer et exiger des améliorations des conditions de travail, comme se sont engagés les patrons en contrepartie des baisse de charges pour revaloriser la profession et estomper la rotation du personnel.

La CFDT pour les Cafétérias sera dans les futures négociations comme elle l'a fait les fois précédentes : force de propositions pour améliorer notre statut social (socle social, 13ème mois, formation professionnelle, etc...)

LA CFDT EST A VOTRE ECOUTE

Vous pouvez appeler :

<p><u>Délégué Syndical de GROUPE</u></p> <p>BOULIN Jean-Louis TEL BUREAU : 04 77 45 40 16 PORTABLE : 06.80.73.92.07 E-mail : jlboulin@groupe-casino.fr</p>	<p><u>Délégué Syndical Central D.C.F</u></p> <p>GAMARRA Christian TEL BUREAU : 04.50.88.20.49 PORTABLE : 06.86.08.46.70 E-mail : christiangamarra@aol.com</p>
<p><u>Déléguée Syndicale DCF</u></p> <p>COAT Anne-Marie TEL BUREAU : 04.71.07.14.00 PORTABLE : 06 77 93 15 51 E-mail : cegeant.cg313@wanadoo.fr E-mail 2 : amcoat@groupe-casino.fr</p>	<p><u>Délégué Syndical SUPERMARCHE</u></p> <p>ALLAIN Jean-Marc TEL BUREAU : 04.42.93.74.00 PORTABLE : 06.85.02.45.68 E-mail : jmjallain63@aol.com</p>
<p><u>Délégué Syndical Central CASINO-Cafétérias</u></p> <p>SOLER Jacques TEL BUREAU : 04 75 40 10 92 PORTABLE : 06.74.41.79.48</p>	<p><u>Délégué Syndical National CASINO-Cafétérias</u></p> <p>NARDELLI Serge TEL BUREAU : 04.42.26.77.27 PORTABLE : 06.12.94.52.69 E-mail : sergenardelli@wanadoo.fr</p>
<p><u>Délégué Syndical Central EASYDIS</u></p> <p>PREYNAT Hervé TEL BUREAU : 04.77.45.43.93 PORTABLE : 06.11.63.34.71 E-mail : bigsbangs@wanadoo.fr</p>	<p><u>Délégué syndical EASYDIS</u></p> <p>MESMIN Bruno TEL BUREAU : 05.49.83.31.77 PORTABLE : 06.76.59.72.16 E-mail : hoxoo@club-internet.fr</p>
<p><u>Délégué Syndical CASINO-Services</u></p> <p>AUGIS Frédérique TEL BUREAU : 04.77.45.80.12 E-mail : faugis@groupe-casino.fr</p>	<p><u>Délégué Syndical Central SERCA</u></p> <p>MONTION Thierry TEL BUREAU : 05.57.97.98.00 PORTABLE : 06.72.82.65.15 E-mail : t.montion@wanadoo.fr</p>
<p><u>Délégué Syndicale KOMOGO</u></p> <p>ALIAS Catherine TEL BUREAU : 02.97.89.20.30 PORTABLE : 06.17.08.85.91 E-mail : alias.catherine@libertysurf.fr</p>	<p><u>Déléguée Syndicale IMAGICA</u></p> <p>CARDEA Dominique TEL BUREAU : 01.39.53.25.88 PORTABLE : 06.81.23.94.61 E-mail : dcardea@club-internet.fr</p>
<p><u>Délégué Syndical DCF CADRE</u></p> <p>PLATEL Dany PORTABLE : 06.08.56.61.78 E-mail : danyplatel@wanadoo.fr</p>	<p><u>Délégué Syndical GROUPE Adjoint</u></p> <p>CARBONNEL Patrice TEL BUREAU : 05 63 23 24 00 PORTABLE : 06 62 76 15 77</p>